

lactorama

règle du jeu

Le nouveau jeu LACTORAMA est un divertissement passionnant et instructif. Il intéresse aussi bien les citadins que les ruraux.

Les agriculteurs y reconnaîtront leurs travaux de chaque jour avec les bons côtés (entraide, vacances, rendements) et les moments difficiles (maladie du bétail...).

Les citadins seront initiés à la vie d'une exploitation agricole et laitière.

LACTORAMA se joue à deux, trois ou quatre joueurs, que nous appellerons maintenant des « producteurs ». Le banquier sera l'un d'eux ou une tierce personne.

I. - SITUATION DE DÉPART - MISE EN PLACE DU JEU.

Les cartes « Imprévu », les « Bons » et les cartes « Emprunt » sont placés au centre du jeu dans les emplacements prévus à cet effet.

La Caisse, représentée par les billets de banque, est mise en côté du plateau de jeu.

Nous supposons au départ l'égalité des chances de chaque producteur.

Chacun d'eux dispose de **24 hectares** (ha) en location. Mettre l'épingle sur la case 24. Les terres ne lui appartiennent pas. Il devra payer une location ou fermage qui sera compris dans les frais.

Chaque producteur reçoit aussi :

- **20 vaches laitières.** Chacun met la seconde épingle de sa couleur sur la 20^e case « Vaches ».
- **10.000 F** en espèces, soit : 5 billets de 100 F ; 3 de 500 F ; 3 de 1.000 F et 1 de 5.000 F qui représentent son fonds de roulement ou sa caisse.
- **4 Bons.**

Les vaches produisent ici 4.000 litres de lait par an, et un veau. Certains événements peuvent faire augmenter ou baisser ces productions.

De même les frais sont sur une base identique mais ils peuvent varier au cours du temps.

Nous vivrons cela au cours du jeu, tout au long des quatre saisons.

Nous sommes prêts maintenant à passer une, deux, trois années ou plus sur une exploitation laitière.

II. - DÉROULEMENT DU JEU.

a) LE DÉPART se fait au printemps, à la case indiquée 5 de la salle qui précède. Chaque producteur joue les deux dés et avance son pion d'autant de cases que de points marqués sur les dés. Il exécute immédiatement l'événement indiqué par le texte.

Le premier arrivé dans l'hexagone d'attente situé à la fin de chaque saison cesse de jeter les dés et attend que les autres producteurs y soient également arrivés.

En y arrivant, si besoin est, on fait un deuxième tour d'hexagone. Quand tous les producteurs y sont rendus, on fait les comptes.

b) MOUVEMENT D'ARGENT.

Tout mouvement d'argent indiqué se fait avec la banque ou caisse. Si on n'a pas assez d'argent, il faut vendre des vaches (voir chapitre V). On ne peut emprunter que pour acheter des vaches.

c) A LA FIN DE CHAQUE SAISON lorsque tous les joueurs sont dans l'hexagone, on prend les tables pré-calculées.

Celles-ci permettent de déterminer le revenu net de chacun en fonction du nombre de vaches et d'hectares indiqués sur la réglette de chacun à la fin de chaque saison. La caisse paye.

L'explication des comptes est donnée pour information à gauche des tables.

Les sommes négatives correspondent à un déficit et doivent, au contraire, être payées par le producteur.

d) VOISIN. Tout voisin indiqué au cours du jeu doit être compris comme étant celui qui précède le joueur actuel.

e) **A LA FIN DE CHAQUE ANNEE**, c'est-à-dire après les comptes d'hiver, les producteurs doivent payer les intérêts des emprunts (10 %) et peuvent rembourser tout ou partie des emprunts. Si le remboursement n'a pas lieu à ce moment, les emprunts en cours seront décomptés à la fin du jeu.

f) **LE JEU PEUT S'ARRÊTER** à tout moment selon la convenance des producteurs. Il est cependant recommandé de vivre trois années pour avoir des résultats significatifs.

III. - LA SURFACE EXPLOITÉE.

Tous les hectares sont en location.

Les mouvements de surface se font par groupe de 4 hectares avec l'épingle que l'on déplace sur la règlette.

La surface de départ de 24 hectares peut varier au cours du jeu, soit en augmentation, soit en diminution :

- les diminutions sont impératives ;
- les augmentations sont impératives ou facultatives.

C'est le Producteur qui choisit d'agrandir ou non son exploitation, selon l'intérêt qu'il estime y trouver.

IV. - ACQUISITION DE VACHES - CASES « FOIRE ».

Les producteurs qui arrivent dans les cases « Foire » peuvent acheter des vaches laitières dans la limite de leurs hectares disponibles car on ne peut avoir plus d'une vache à l'hectare.

S'ils n'ont pas d'argent, ils peuvent emprunter (voir ch. EMPRUNTS). Sauf indication contraire, le prix d'achat est de 5.000 F la vache.

L'achat de vaches peut aussi se réaliser :

- auprès du marchand de bestiaux, mais seulement dans les cases prévues à cet effet ; prix 5.500 F ;
- auprès des autres producteurs, lorsqu'ils sont obligés de réduire leur cheptel (voir ch. suivant) ; dans ce dernier cas, le prix est à débattre entre acheteurs et vendeurs.

On ne peut jamais avoir plus de vaches que d'hectares disponibles.

Il faut noter qu'à la FOIRE, le producteur peut acheter des vaches mais n'en vend jamais.

V. - VENTE DES VACHES LAITIÈRES.

Le Producteur de LACTORAMA est amené à vendre des vaches dans trois cas :

- lorsqu'il tombe dans des cases ou sur des cartes qui l'exigent ;
- lorsque la surface doit être réduite et qu'il y a un excédent de vaches par rapport au nombre d'hectares ;
- lorsqu'il a un besoin d'argent.

Les vaches sont vendues :

- 4.000 F à la boucherie ;
- 5.000 F d'une façon générale (vente à la Caisse),
- ou un prix à débattre entre Producteurs lorsque ceci est indiqué ou si le Producteur déficitaire doit en vendre.

VI. - CARTES « IMPRÉVU ».

Lorsque le Producteur tombe sur une case « IMPRÉVU », il tire une carte « IMPRÉVU » sur le centre du plateau. Il réalise le fait indiqué et, sauf mention contraire, remet la carte sous le talon.

VII. - BONS.

Les Bons sont attribués ou retirés aux Producteurs au cours du jeu.

Ils sont attribués lorsque les Producteurs ont mis en œuvre de bonnes techniques de travail. A l'inverse, ils doivent être remis lorsqu'on n'a pas su utiliser ces bonnes techniques.

Le Producteur en reçoit aussi lorsqu'il est favorable à l'entraide ou qu'il apporte un service aux autres Producteurs.

Il remet un ou plusieurs bons lorsqu'il pénalise ses voisins ou n'apporte pas le service attendu.

Dans certains cas, le Producteur qui ne possède pas ces bons doit payer 500 F par bon manquant.

Les Bons sont indispensables pour emprunter. Ils jouent alors le rôle de caution.

VIII. - LES EMPRUNTS.

Pour acquérir des vaches laitières, les Producteurs peuvent emprunter à raison de 4.000 F par tête sur les 5.000 ou 5.500 F d'achat, ils doivent financer le reste sur leur trésorerie.

Chaque fois qu'il emprunte, le Producteur doit remettre en garantie des bons, à raison de :

Nombre de bons	Valeur de l'emprunt
1	inférieur à 16.000 F
2	de 16.001 F à 32.000 F
3	de 32.001 F à 48.000 F
4	de 48.001 F à 60.000 F
5	de 60.001 F à 72.000 F etc...

Ces emprunts donnent lieu au paiement d'un intérêt de 10 % en fin d'année, après la saison d'hiver.

Le remboursement peut s'effectuer chaque année après paiement des intérêts.

Les emprunts restant en fin de jeu sont décomptés à ce moment (voir ch. suivant).

BILAN DE FIN DE JEU

En fin de jeu, après une ou plusieurs années, chaque Producteur fait son bilan. Il prend donc un papier et un crayon. Il s'agit de déterminer le gain ou la perte.

— On additionne les éléments suivants :

• nombre de vaches x 5.000 F : F
• valeur en billets : F
Total 1 F

— On soustrait de ce total :

• les emprunts restant dus (4.000 F pièce) : F
• les valeurs reçues au début du jeu :	
20 vaches à 5.000 F :	100.000 F
billets :	10.000 F
Total 2 F

Gain ou perte : total 1 moins total 2 : F

Le Producteur qui a le plus fort résultat positif a gagné. Si deux Producteurs sont à égalité, c'est celui qui a le plus de bons qui a gagné.

bonne chance !

Toutes les idées ou les critiques seront les bienvenues.

Pour tout renseignement concernant

LACTORAMA

adressez-vous à : O.I.S.

*La Bussonnière, 44240 LA CHAPPELLE-SUR-ERDRE
(France)*

LEXIQUE

AVORTEMENT

Les vaches qui attendent un veau peuvent vêler prématurément et mettre bas un veau mort. L'avortement peut être accidentel : lutte entre vaches, coup de corne, mauvais passage de clôture...

Il peut être d'origine microbienne. Il s'agit alors le plus fréquemment de la brucellose.

BAIL

Beaucoup d'agriculteurs (comme dans ce jeu) ne sont pas propriétaires de leurs exploitations. Ils doivent donc payer un loyer au propriétaire. Le contrat passé avec celui-ci au moment où l'agriculteur s'installe s'appelle un « BAIL A FERME » (pluriel : des « BAUX »).

Les baux sont généralement de neuf années.

BOITERIES

Une vache peut boiter pour plusieurs raisons : caillou dans les sabots, arthrose, début de décalcification, etc...

Lorsqu'il s'agit de maladie, il faut souvent éliminer cette vache.

BOUCHERIE

Les vaches dites de réforme (âgées, mauvaises laitières, ou qui ne font plus de veaux), sont vendues à la boucherie. Elles se vendent moins cher que lorsqu'elles sont estimées pour la reproduction dans une autre exploitation.

BRUCELLOSE

Maladie contagieuse causée par un microbe, « la brucella abortus », qui provoque l'avortement des vaches. Il faut vacciner tout le cheptel âgé de plus de 6 mois et désinfecter l'étable. Dans certains cas prévus par la loi, l'abattage est obligatoire.

CLOTURE

Les pâturages peuvent être limités, soit par une haie vive (arbres, ronces), soit par des fils de fer barbelés, soit par une clôture électrique.

Il arrive que les clôtures soient rendues inefficaces : un chasseur qui laisse la barrière ouverte, une vache pourchassée qui fonce dans le fil... Si le pâturage est insuffisant, les

vaches peuvent également forcer la clôture pour essayer de trouver mieux plus loin.

CONCENTRÉ

Les bonnes laitières ont besoin d'une nourriture supplémentaire à l'herbe et aux fourrages ordinaires : choux, betteraves, maïs...

On leur donne sous forme de farine d'orge, d'avoine et de blé et également sous forme de tourteaux (soja, arachide). Ce sont des concentrés.

CONTROLE LAITIER

Il s'agit d'une action faite à la demande des éleveurs. Tous les mois, un employé du syndicat de contrôle laitier passe à la ferme pour mesurer la production de chaque vache pendant 24 heures, soit deux traites. Ceci permet ensuite de calculer le rendement annuel.

Le « contrôleur laitier » donne aussi des conseils d'alimentation. La connaissance de la production permet d'adapter chaque mois la nourriture à la production.

DÉSINFECTER

Après une maladie infectieuse, chaque étable doit être désinfectée avec un produit approprié. La désinfection est généralement faite par du personnel spécialisé.

ÉCORNAGE

Amputation des cornes chez les ruminants. Particulièrement chez les vaches, l'écornage évite des accidents dont les conséquences peuvent être préjudiciables : blessures, avortements...

L'écornage se pratique avec une écorneuse.

ENGRAIS

Les engrais sont des substances chimiques que l'on met en terre pour enrichir le sol et nourrir les plantes. Selon les saisons, les engrais peuvent être plus ou moins chers.

ENSILAGE

Procédé qui permet de conserver certains fourrages dans l'état approximatif qu'ils ont au moment de la récolte. L'ensilage peut être bien ou mal réussi selon les conditions dans lesquelles il a été fait.

FIEVRE APHTEUSE

C'est une maladie microbienne qui amène des aphtes ou pustules dans la bouche des ruminants. Elle est contagieuse et entraîne une diminution de la production laitière.

MACHINE A TRAIRE

Dans beaucoup d'exploitations, les vaches sont traitées à la machine. Mais celle-ci doit être bien réglée pour faire son plein effet. Sinon on aboutit à une diminution de la lactation et souvent à un tarissement précoce, dans tous les cas une perte de lait.

MAMMITE

Inflammation microbienne de la mamelle. Elle entraîne des pertes importantes dans la production laitière.

MÉTÉORISATION

C'est une accumulation de gaz de fermentation dans la panse des ruminants, dont la vache. Si le traitement n'est pas appliqué à temps, les vaches peuvent en crever.

MATIERE GRASSE DU LAIT

C'est un des constituants du lait où elle entre pour 30 à 40 g par litre en moyenne. La matière grasse varie d'une vache à l'autre, d'un jour à l'autre, etc... C'est un facteur généralement héréditaire.

Le lait est payé en partie selon sa teneur en matière grasse.

PLUIE

En agriculture, la pluie peut avoir de bons ou de mauvais effets, comme le soleil. On dit d'ailleurs en agriculture que le mauvais temps est celui qui dure trop longtemps.

QUALITÉ DU LAIT

Le lait est un milieu vivant très riche. Parmi les ferments qu'il contient, certains sont bons, d'autres moins. Le lait est payé selon sa qualité. Il doit contenir le moins possible de ferments.

RÉFORME

Voir « Boucherie ».

REMEMBREMENT

Echange et réunion en une ou plusieurs grandes parcelles, de petites parcelles dispersées. Les travaux agricoles sont ainsi réalisés plus rapidement et plus économiquement.

SAFER

Société d'Aménagement Foncier et d'Équipement Rural. Elle permet sous la responsabilité des agriculteurs et de l'administration d'intervenir en cas de vente de terres pour les redistribuer à des agriculteurs intéressés et choisis (voisins pour s'agrandir ou nouvel agriculteur, par exemple).

SEMIS

Pour être réussis, les semis doivent être faits dans certaines conditions (qualité de la graine, état du terrain...). Mais il arrive que la levée soit mauvaise : trop d'eau, trop sec, oiseaux, insectes dans le sol. Il faut alors recommencer.

SEPTICÉMIE

Si on ne vaccine pas un veau sitôt sa naissance, on risque une infection généralisée à travers le sang, et donc une mort probable.

SUBVENTION

Dans un certain nombre de cas, les agriculteurs peuvent bénéficier de subventions de l'État : constructions

de bâtiments d'élevage, irrigation, drainage... Ces subventions, souvent temporaires, incitent les agriculteurs à s'équiper.

TANK

Réservoir en acier inoxydable dans lequel le lait est conservé et refroidi en vrac à la ferme. Cela permet aux laiteries de passer moins souvent à l'exploitation (tous les deux jours).

TESTAGE

Méthode permettant d'apprécier les qualités d'un taureau reproducteur d'après la valeur des premiers descendants qu'il fournit. On aboutit plus rapidement à une amélioration de la production laitière.

TOURTEAUX

Résidus solides de l'extraction de l'huile à partir de graines ou fruits oléagineux (arachide, soja, colza...), et que l'on utilise pour l'alimentation du bétail à cause de la richesse en matières azotées.

VEAUX

Dans une étable bien menée, chaque vache doit avoir en moyenne un veau par an.

VELAGE

Après avoir vêlé, une vache est fécondable toutes les trois semaines. Mais sous l'influence de certaines causes, généralement alimentaires ou infectieuses, la fécondation ne se fait pas et il faut attendre une nouvelle période de trois semaines. On dit alors que les vélages sont retardés.

★

★★

Si d'autres explications techniques vous sont nécessaires, vous pouvez vous adresser soit à des agriculteurs, soit à la Chambre d'Agriculture de votre département, soit à la Direction Départementale de l'Agriculture du département (souvent basée à la Cité Administrative).

Nous espérons que vous comprenez mieux maintenant la complexité du métier d'agriculteur et particulièrement celui du Producteur de lait, et que vous vous êtes bien distraits en faisant cette découverte.

YELIN.